

la place. Immédiatement il fait mettre sous les armes une partie de la garnison ; mais, arrivé à la place d'Armes, il ne résiste point au désir de s'assurer si, malgré la précipitation de ses ordres, tout est bien en règle dans les sacs des soldats, si enfin il n'aura à punir aucune infraction à l'ordonnance ; mais tandis qu'il savoure les délices d'une revue de détail, Meino, averti à temps, roulait déjà dans la plaine de Marengo.

Il faut que la puissance qu'exerce un bel extérieur, réuni à un courage surnaturel, soit bien grande ; car la vérité est que l'on ne pouvait s'empêcher de prendre quelque intérêt à Meino. Aussi, le jour où sa tête tomba, avec celles de ses hommes, sur la place Carline, y eut-il quelque chose de sinistre dans Turin, du moins à ce que l'on me dit ; car nous allâmes tous passer cette journée-là à Stupinis, le prince, par sentiment de délicatesse, ne voulant pas se trouver là où l'échafaud était dressé ; et je puis dire que c'était une chose dont on lui savait beaucoup de gré.

Je ne pense pas que les allocutions de Meino, en parlant de notre colonel de gendarmerie, y aient été pour quelque chose ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que le colonel Boizard, qui était un homme extrêmement dur, ne resta pas long-temps à Turin après l'exécution des brigands de Narzoli.

Il fut remplacé par le colonel Jameron, qui du moins était un homme sociable. Il fit bientôt partie d'une réunion, ou plutôt d'un ménage de garçons, composé des Français sans femme qui occupaient à Turin des places d'un ordre distingué ; et j'y fus plusieurs fois invité par quelques-uns de ces messieurs. A Turin, je ne me faisais aucun scrupule d'aller demander à diner aux personnes avec lesquelles j'étais en relations d'intimité ; car elles étaient bien sûres que c'était uniquement pour le plaisir de les voir, puisque je quittais une table bien préférable à toutes celles que je courais la chance de rencontrer. Je me plaisais tant dans la réunion dont je viens de parler, qu'il y aurait une sorte d'ingratitude de ma part à ne vous pas dire un mot de quelques-uns de ses membres, qui étaient fort bons à connaître.

Parmi eux se trouvait M. de Valori, receveur particulier de la ville de Turin, et qui depuis a été receveur général. Son frère, qui était au service, épousa mademoiselle Kesnaer, dont le frère était receveur-général du département de la Doire, où il résidait peu, étant, à Alexandrie, le bras droit de M. Dauchy, intendant-général des finances. Nul homme, je crois, n'a eu à l'égal de M. Kesnaer une réputation d'obligeance et de bonté, et nul plus que lui ne l'a méritée. Puis venait M. Adhé-

mar, payeur de la guerre, homme fin, très-aimable et remarquable par l'excellence de son ton et la distinction de ses manières. Il était parent, quoique éloigné, de mademoiselle Millo, lectrice de la princesse, dont le père avait été gouverneur de la principauté *bonbonnière* de Monaco. M. Berger, sous-inspecteur aux revues, grand amateur du jeu de whist, et l'un de mes partners habituels à la cour. Nous jouions pour nous reposer; car sans cela il fallait rester debout, les femmes seules étant assises, ce qui devenait assez fatigant quand les séances se prolongeaient. A cette occasion je regarde comme un devoir de transmettre à ceux de mes lecteurs qui ont le malheur d'être dans l'obligation d'aller à une cour, l'excellent conseil que me donna Alexandre de Lameth, notre aimable préfet. Me voyant un jour également appuyé sur mes deux jambes : « Que faites-vous donc » là ? me dit-il; vous fatiguez vos deux jambes à la fois!... cela est contraire à tous les principes. » Jamais on ne doit, à la cour, faire porter son » corps que sur un seul pied; l'autre jambe se repose pendant ce temps-là. »

A propos d'Alexandre de Lameth, je me rappelle la singulière lettre qu'il me montra, en réponse à une lettre de sa mère. MM. de Lameth étaient, comme l'on sait, quatre frères : l'aîné, que l'on

désignait sous le nom du marquis de Lameth, Alexandre, Charles et Théodore. Le marquis seul avait des enfans, Alfred et une fille, qui fut mariée à M. Christian de Nicolai. Alfred de Lameth fut tué tout au commencement de la guerre d'Espagne, et madame Lameth la mère, outre la douleur que lui causa la mort de son petit-fils, vit avec beaucoup de peine l'extinction d'un nom auquel elle avait donné, elle, quatre soutiens. Un jour donc, étant allé voir M. de Lameth un matin d'assez bonne heure, je le trouvai, par parenthèse, lisant Tacite dans une fort jolie édition Elzevir. Après que je lui eus dit ce qui m'amenait et que j'eus reçu sa réponse : « Parbleu, me dit-il en souriant, il faut que je vous montre la lettre que je viens de répondre à ma mère. Je crois bien que celle qu'elle m'a écrite est une circulaire adressée en même temps à Charles, à Théodore et à moi. Ma mère nous presse de nous marier parce que, me dit-elle, elle ne mourra heureuse qu'avec la certitude de laisser un héritier du nom de mon père. » M. de Lameth me montra alors sa réponse, dans laquelle il lui disait : « Eh, mon Dieu ! ma bonne mère, vos demandes seront toujours pour moi des ordres, et, malgré la répugnance qu'à mon âge on doit naturellement avoir pour le mariage, je n'hésiterais pas à prendre femme

» sans la triste certitude où je suis que cela ne
 » saurait contribuer à atteindre le but que vous
 » vous proposez. »

M. de Lameth n'était point de ces préfets ignobles et parcimonieux qui restreignent les traitemens des bureaux pour en grossir leurs émolumens. Quand à la fin de l'année on n'avait pas dépensé les soixante-six mille francs auxquels s'élevait l'abonnement de sa préfecture, il en distribuait le surplus à ses employés, à la fin de l'année, à titre de gratification. Outre son traitement, qui était, je crois, de trente-six mille francs, M. de Lameth recevait de l'empereur une subvention annuelle de vingt-quatre mille francs pour couvrir les frais que nécessitait l'existence d'une cour dans le chef-lieu de sa préfecture. Il dépensait le tout de la manière la plus noble, et faisait beaucoup de bien. Je me rappelle un projet dont M. de Lameth me donna connaissance, et qui, de sa part, était bien désintéressé, puisque, comme on l'a vu, il n'était pas marié. Après la mort de M. Robert, préfet d'Alexandrie, sa veuve et sa fille, qui était une jeune personne charmante, vinrent s'établir à Turin. Elles étaient sans fortune, et tout ce que l'on put obtenir, à force de recommandations, fut une pension de neuf cents francs pour la mère et

une de trois cents francs pour la fille. Or, j'avoue que je ne connais rien de plus pénible que de voir, des femmes surtout, passer subitement d'un état brillant à un état plus que modeste, et descendre du salon d'une préfecture dans un simple réduit. Un jour que j'en causais avec Alexandre de Lameth : « Il y a long-temps, me dit-il, que je suis » frappé comme vous de ce qu'il y a de pénible » dans ces changemens de fortune aussi subits. Il » y a telle femme de préfet qui, ayant une voiture, » des gens et des femmes pour la servir, peut tout » à coup, par la mort de son mari, être réduite à » nettoyer ses souliers. Non-seulement c'est un » malheur, mais c'est en même temps un grave in- » convenient; et ce n'est pas ma faute si on n'y a » pas encore remédié. Il y a plusieurs années que » j'ai proposé à tous mes confrères, dans toute » l'étendue de l'empire, d'établir, sur nos traite- » mens, une retenue proportionnelle, jusqu'à la » concurrence de cent vingt ou cent cinquante » mille francs, pour former un fonds de secours » pour les veuves des préfets laissant à leur mort » moins de six mille livres de rente. Trois ou quatre, » tout au plus, dans une seule année, pourraient » se trouver dans ce cas-là, et, du moins, elles au- » raient de quoi vivre. Moi, garçon, je pouvais faire » cette proposition mieux qu'un autre; mais elle a

» été accueillie par un si petit nombre de mes col-
 » lègues, que cela en est resté là. Chose singulière,
 » ajouta M. de Lameth, aucun des dix ou douze
 » préfets qui y ont adhéré n'était marié, à l'except-
 » tion d'un seul, qui est personnellement très-
 » riche. »

Mais voilà que M. de Lameth m'a singulière-
 ment éloigné de la réunion que j'étais en train de
 vous faire connaître; au surplus il n'y manque
 plus qu'un convive, lequel encore n'était pas à
 poste fixe à Turin, mais qui y avait établi son
 grand quartier-général. C'était M. de Garaudé,
 inspecteur-général de la régie des sels et tabacs,
 et dont les courses, bon an mal an, n'étaient pas
 moindres que dix-huit cents à deux mille lieues.
 Ces messieurs, comme je vous l'ai dit, avaient
 formé une espèce de communauté séculière, ayant
 en commun un salon, une salle à manger, une
 cuisine, une cuisinière et un domestique pour les
 servir, chacun d'ailleurs demeurant chez soi, et la
 communauté n'existant que pour l'heure des repas.

A présent, et sans aucune préparation, il faut
 que je vous raconte comme quoi il m'arriva fort
 innocemment de mettre le feu au palais de Turin.
 Le premier appartement que j'occupais était au

second, et ma chambre à coucher formait l'angle
 de la place de la Cathédrale et de la rue du Sémi-
 naire, de sorte que je n'avais qu'à me mettre à ma
 fenêtre pour voir défiler l'espoir de notre clergé.
 Là aussi passaient souvent les morts que l'on pré-
 sentait à l'église Saint-Laurent, et rien, dans les
 premiers temps surtout, ne me saisissait plus pénib-
 lement le cœur que la vue des jeunes filles que
 l'on ensevelissait à visage découvert, le corps re-
 couvert d'un voile et la tête ceinte d'une couronne
 de fleurs blanches, dernière parure de la mort.
 Quoi qu'il en soit, peu s'en fallut que je ne fusse
 moi-même conduit à l'église Saint-Laurent, où le
 patron du lieu n'aurait pu me refuser sa bénédic-
 tion particulière, puisque je faillis d'être grillé
 comme lui, ainsi que vous l'allez voir tout à l'heure.

Le chef de bataillon Henrion, aide-de-camp du
 prince, occupait l'appartement situé immédiate-
 ment au dessous du mien. Il était depuis quelques
 jours en mission, et sa chambre, par conséquent,
 était inhabitée. Nous approchions de l'hiver; il
 faisait très-grand froid. J'avais eu un surcroît de
 travail, et plusieurs de ces messieurs se réunis-
 saient le soir chez moi, de sorte qu'un grand feu
 avait été, pour ainsi dire, en permanence dans ma
 cheminée. L'architecte du palais Chablais, que
 Dieu confonde! avait appuyé l'âtre de ma chemi-

née sur une poutre; peu à peu la poutre s'était incandescée, et le feu enfin s'était, au bout de huit jours, communiqué en dessous aux rideaux du lit d'Henrion et de là dans sa chambre. Déjà, depuis quelques jours, j'avais cru sentir une odeur de pierre calcinée qui émanait du plancher; mais je n'y avais pas fait autrement attention. Cependant un soir l'odeur devint plus forte, et lorsque, vers minuit, je me fus couché, elle me parut tellement insupportable que je me relevai pour ouvrir une de mes fenêtres, après quoi je me recouchai et m'endormis. Le lendemain, à la pointe du jour, je fus réveillé par des voix confuses qui s'élevaient de la place, et dont plusieurs prononçaient mon nom, disant qu'il fallait m'avertir au plus vite. Je me tins pour suffisamment averti; j'appelai mon domestique, et nous déménageâmes en toute hâte, d'abord quelques cartons de papiers et ensuite quelques autres objets, après quoi je descendis sur la place, sentant déjà le plancher brûlant faiblir sous mes pas. Il était temps de me sauver; car quelques minutes plus tard je n'aurais pas eu l'honneur de vous débiter toutes ces fariboles. Enfin j'en fus quitte pour la peur, étant protégé par un bon hasard, je dirais volontiers par mon étoile; mais je me rappelle fort à

propos qu'un jour quelqu'un s'étant servi de cette vaniteuse expression devant Jean-Jacques, celui-ci lui rabattit le caquet en lui disant brusquement : « Eh! bon Dieu! Monsieur, est-ce que vous croyez » avoir une étoile? »